

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2674

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 25 SEPTDECIES

I. – Au début de l’alinéa 17, substituer au mot :

« Au »

le mot :

« Le ».

II. – En conséquence, au même alinéa 17, substituer aux mots :

« est complété par »,

les mots :

« , après le mot :« publication », sont insérés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.